

DCG

Diplôme de comptabilité et de gestion

Formation menant à l'obtention d'un Diplôme de Comptabilité et de Gestion, diplôme d'État de niveau 6 enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles par décision du directeur général de France Compétences en date du 19/12/2025 délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (Titre RNCP 41843)

OBJECTIF DE LA FORMATION !

Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) forme des professionnels capables d'exercer des missions en comptabilité, gestion, finance et conseil au sein d'un cabinet d'expertise comptable ou d'un service comptable et financier. Les étudiants développent des compétences en analyse financière, fiscalité, droit, contrôle de gestion et accompagnement des organisations.

Cette formation, qui confère le grade de Licence, prépare à une insertion professionnelle rapide tout en constituant la première étape du cursus de l'expertise comptable.

COLLABORATEUR AU SEIN DU
SERVICE DE CONTRÔLE DE GESTION
D'UNE ORGANISATION

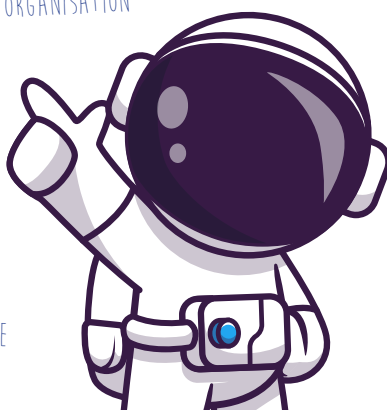
COMPTABLE AU SEIN D'UNE
ORGANISATION

COLLABORATEUR AU SEIN
D'UN CABINET D'AUDIT

COLLABORATEUR AU SEIN DU
SERVICE FINANCIER D'UNE
ORGANISATION

COLLABORATEUR DANS UN
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

COLLABORATEUR AU SEIN DU
SERVICE DE RESSOURCES HUMAINES
D'UNE ORGANISATION



RYTHME

Alternance : 2 jours école 100% présentiel / 3 jours entreprise
Formation scolaire : avec un stage en entreprise

PROGRAMME

La formation dure 2 ou 3 ans soit
1 100 heures

ADMISSION

Dossier de candidature et entretien d'admission

1ÈRE ANNÉE

UE1 - Fondamentaux du droit

UE5 - Economie contemporaine

UE8 - Systèmes d'information de gestion

UE9 - Comptabilité

UE12 - Anglais des affaires

UE13 - Communication professionnelle

2ÈME ANNÉE

UE2 - Droit des sociétés et des groupements d'affaires

UE4 - Droit fiscal

UE6 - Finance d'entreprise

UE7 - Management

3ÈME ANNÉE

UE3 - Droit social

UE10 - Comptabilité approfondie

UE11 - Contrôle de gestion

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

Les épreuves sont ponctuelles.

Pour obtenir son DCG il faut avoir une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves, sans note inférieure à 6 sur 20.

Les candidats qui n'ont pas rempli les conditions pour obtenir le diplôme :

- conservent, durant les huit sessions suivant son attribution, la note obtenue à chacune des épreuves pour lesquelles ils ont eu au moins 10 sur 20. Au-delà, la note n'est plus conservée ;
- peuvent conserver pour compensation ultérieure, durant les huit sessions suivant son attribution, la note obtenue à chacune des épreuves pour laquelle ils ont eu au moins 6 sur 20 et moins de 10 sur 20. Au-delà, la note n'est plus conservée.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Appliquer le cadre juridique adapté à une situation professionnelle

Gérer les obligations fiscales du cycle d'exploitation d'une entreprise

Diagnostiquer la situation financière et extra-financière d'une organisation à partir des comptes sociaux

Participer à la production et au contrôle de la cohérence globale des états financiers

Mettre en œuvre une démarche budgétaire pour piloter une organisation

LE + LEARNING EXPEDITION

POSSIBILITÉ D'UN UN SÉJOUR À
L'ÉTRANGER SUR LA BASE DU
VOLONTARIAT ET DANS LA LIMITE DES
PLACES DISPONIBLES

POUR SUIVRE À L'ESCCOM AVEC UN MASTÈRE PROFESSIONNEL

Poursuivre à l'Esccom avec le Mastère Professionnel Manager de la Performance Financière ou tout autre titre de niveau 7 selon les modalités d'admission.

Esccom Nice
22 rue El Nouzah
04 93 85 16 67

secretariatnice@ecole-esccom.com

Esccom Cannes
5 rue Migno
04 93 68 42 11

secretariatcannes@ecole-esccom.com